

**DECISION SUR LE RAPPORT DU GROUPE DES SAGES SUR LE
RENFORCEMENT DU ROLE DE L'UNION AFRICAINE DANS LA PREVENTION,
LA GESTION ET LE REGLEMENT DES DIFFERENDS ET DES VIOLENTS
CONFLITS LIES AUX ELECTIONS EN AFRIQUE
Doc. Assembly/AU/6(XII) - Annexe II**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport du Groupe des Sages sur le renforcement du rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des différends et des violents conflits liés aux élections en Afrique ;
2. **FELICITE** le Groupe des Sages d'avoir retenu, dans le cadre de sa réflexion thématique pour l'année 2008, une question liée à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix en Afrique, les problèmes concernant les conflits et les différends relatifs aux élections. **CONSIDERE** que le rapport du Groupe est une contribution importante à la mise en œuvre de la Décision Assembly/UA/Dec.187(X), dans laquelle la dixième session ordinaire de la Conférence, tenue du 31 janvier au 2 février 2008, à Addis-Abeba (Ethiopie), a souligné la nécessité d'engager une réflexion collective sur les défis liés aux différends et aux tensions qui souvent caractérisent les processus électoraux en Afrique, notamment le renforcement des capacités africaines aux niveaux national, régional et continental en matière d'observation et de surveillance des élections ;
3. **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations du Groupe des Sages et de faire régulièrement rapport sur les progrès réalisés à cet égard.

2009

Decision on the Report of the Panel of
the Wise on Strengthening The Role of
the African Union in the Prevention,
Management and Resolution of
Election-Related Disputes and Violent
Conflicts in Africa Doc.
Assembly/Au/6(Xiii) Annex Ii

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1124>

Downloaded from African Union Common Repository